



L'édito



Des musées au service de la population

Votre ville a la chance d'être propriétaire de trois musées. Ces institutions sont au service de la société et permettent ainsi à chacun d'avoir accès aux connaissances accumulées sur le plan de notre histoire, du patrimoine et de l'art ainsi que sur notre environnement.

Le Muséum d'histoire naturelle, le Musée d'ethnographie et le Musée d'art et d'histoire sont des institutions plus que centenaires. Grâce notamment à des donations, elles ont acquis au fil du temps des collections remarquables, dont de nombreuses pièces sont présentées dans les expositions permanentes et temporaires. Mais les musées ne sont pas seulement des collections et des bâtiments prestigieux, ce sont avant tout des collaboratrices et collaborateurs qui s'engagent sans relâche pour faire découvrir les diverses facettes du patrimoine confié, en organisant de nombreuses animations s'adressant à tous les publics. Des expositions d'envergure nationale voire internationale sont créées chaque année: elles constituent un atout majeur sur le plan touristique et l'attrait de votre ville millénaire.

Nos musées ne sont pas seulement une richesse à la portée de tous, c'est aussi une responsabilité pour les Autorités que de conserver leurs extraordinaires collections dans de bonnes conditions afin de permettre aux générations futures de les connaître elles aussi.

*Françoise Jeanmeret
Directrice de la culture*



Vadec - et son usine d'incinération de Cottendart - passe par des moments difficiles après des erreurs commises lors d'une adjudication.

Vadec: l'exécutif s'explique

Vadec a commis des erreurs mais il n'y a pas lieu pour autant de soumettre cette entreprise publique à un audit externe. Quant à Pascal Sandoz, président du conseil d'administration de la SA, il conserve toute la confiance du Conseil communal et continuera de représenter la Ville dans les organes dirigeants de Vadec.

Le Conseil général a accepté lundi soir deux crédits sollicités par le Conseil communal. Le premier, de près d'un million de francs, permettra de mettre en place la première étape d'un processus de gestion durable du parc immobilier de la Ville. Le second, de 5,44 millions, servira à financer l'entretien 2012 du réseau d'eau et du

domaine public ainsi que les réparations consécutives aux ruptures de conduites à l'Evole et au quai Godet.

Ortica à la Main

Le Conseil général a également traité d'interpellations urgentes dont une du PLR qui s'étonnait du soutien apporté par le Conseil communal au collectif de squatters Ortica relogé dans un immeuble de la Ville à la rue de la Main après avoir été expulsé de la Joliette, aux Parcs, et occupé le home bâlois, à Chaumont. «Nous avons cherché une solution qui préserve la dignité de ces jeunes que nous ne pouvions laisser à la rue», a expliqué Olivier Arni, soulignant l'intérêt du projet socio-culturel de ces

artistes. Un bail à loyer à durée déterminée sera conclu dès avril avec Ortica qui a remboursé les frais occasionnés au home bâlois.

Valse hésitation à l'UDC

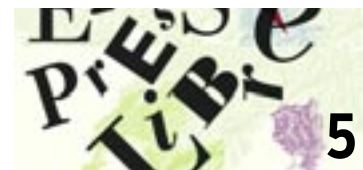
En début de séance, on a appris que l'UDC avait présenté 4 candidats pour remplacer les 5 conseillers généraux ex-UDC démissionnaires. Ces nouveaux «élus» pourront vraisemblablement siéger le 2 avril lors de l'avant-dernière séance de la législature. L'un d'eux s'est toutefois déjà retiré pour laisser sa place à un nouveau candidat souhaitant bénéficier de la prime au sortant lors des communales... Lire également en pages 8 et 9. (pn)



3 Le comité chargé de piloter la construction de l'agglomération neuchâteloise livre un premier rapport.



4 Le duo Zisman & Fulgido donnera un concert de tango samedi à 20 heures à l'Espace Danse Equilibre.



5 Le coup d'envoi de la 17^e Semaine de la langue française et de la francophonie sera donné samedi 17 mars.

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

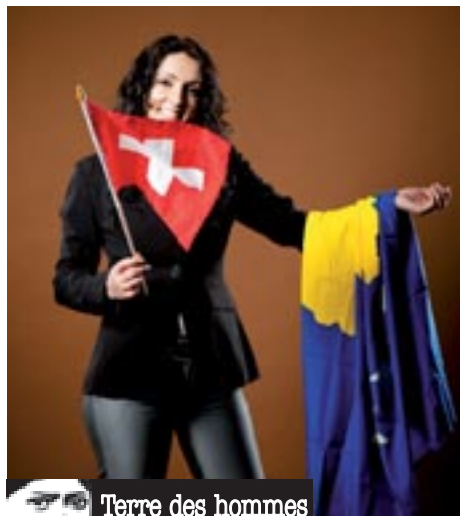
Tél. 032 721 19 31

24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

©Tdh/M.Truog



aide à l'enfance - www.tdh.ch

Envie
d'agir?
Votre
engagement
est précieux!

Inscrivez-vous maintenant:
www.tdh.ch/benevolat

Terre des hommes - Bénévolat et réseau suisse

Avenue de Montchoisi 15 | CH – 1006 Lausanne
058 / 611 06 76 • benevolat@tdh.ch • www.tdh.ch



Dans ce numéro

Tango argentin

L'Association tangomoon propose une soirée entièrement dédiée au tango argentin samedi 17 mars dès 20 heures dans les locaux d'Espace Danse Equilibre, à la rue de l'Evole 31a. Au programme: un concert du duo Zisman & Fulgido et un bal de tango.

Page 4

Check-up immobilier

Le Conseil général salue la volonté de la Ville de dresser un bilan de santé complet de son patrimoine bâti pour en permettre une gestion durable. Il a approuvé un crédit de 988'500 francs destiné à passer au scanner 39 bâtiments ces deux prochaines années.

Page 8

Discussions animées

Le Conseil général a traité en priorité lundi trois interpellations concernant des irrégularités à Vadec, l'accueil du collectif de squatters Ortica dans un bâtiment de la Ville et les critères d'implantation des centres de tri de quartiers. Ces sujets ont donné lieu à un débat animé.

Page 9

Ballets sous l'eau



Davidane Lebet et Isabelle Quinche, championnes suisses masters de natation synchronisée, préparent les championnats du monde masters. Reportage aux piscines du Nid-du-Crô durant leur entraînement.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 21 mars 2012.

Premier rapport d'information sur le projet de construction de l'agglomération du Littoral



Les conseillers communaux Raphaël Comte, Pascal Sandoz et Michel Muster font le point sur le projet de fusion du « Nouveau Neuchâtel ».

Vers un nouveau Neuchâtel

Le projet de fusion entre Corcelles-Cormondrèche, Enges, Hauterive, La Tène, Neuchâtel, Peseux, Saint-Blaise et Valangin a franchi une nouvelle étape. Un an après sa création, le comité chargé de piloter la construction de l'agglomération neuchâteloise a transmis un premier rapport d'information aux législatifs des huit communes concernées. Le Conseil général de Neuchâtel en discutera le 2 avril.

«C'est une étape importante car c'est maintenant que le débat démocratique va commencer», a souligné devant la presse le conseiller communal Pascal Sandoz, qui préside avec ses homologues de Corcelles-Cormondrèche et de La Tène, Raphaël Comte et Michel Muster, le comité de pilotage du «Nouveau Neuchâtel». Et de rappeler que les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise étudiaient également deux autres possibilités: fusionner entre elles pour donner naissance à La Paroisse ou former le Grand Entre-deux-Lacs avec Cornaux, Crescier, Le Landeron et Lignièrès. Elles ont souhaité un an de réflexion, jusqu'au printemps 2013, pour se déterminer.

A l'aube des élections communales du 13 mai, le rapport fait le point sur l'avancée des travaux et réflexions en cours concernant ce projet de fusion qui, s'il aboutit pleinement, donnera naissance à une agglomération «forte et écoutée» de 55'000 habitants. Dans un premier temps, le comité de pilotage a constitué deux groupes de travail.

Démocratie de proximité

Le premier a été chargé d'élaborer le modèle institutionnel de la future nouvelle commune. Pour «maintenir une démocratie de proximité», il préconise de la subdiviser en quartiers et d'élire, dans chacun de ces arrondissements, un Conseil local, qui «puisse faire des propositions et donner des impulsions» au Conseil général et au Conseil communal, explique son responsable Raphaël Comte. Cela permettrait de répondre à la crainte d'une perte d'influence et d'identité.

Le second avait pour tâche de définir les compétences de la nouvelle commune. Il juge essentiel qu'une entité telle que le Nouveau Neuchâtel garde la haute main sur la police de proximité, l'aménagement du terri-

toire et l'urbanisme, l'action sociale, la culture et les sports, ainsi que les structures d'accueil.

Volonté de s'unir confirmée

Le comité de pilotage a par ailleurs commandé une étude stratégique au Réseau urbain neuchâtelois, afin d'analyser, commune par commune, les opportunités et les risques d'une fusion, selon deux scénarios: un Nouveau Neuchâtel à huit ou une variante «Neuchâtel-Ouest/La Paroisse», avec Peseux, Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Valangin d'un côté et Hauterive, Saint-Blaise, La Tène et Enges de l'autre.

Dans le rapport, les huit Conseils communaux font part de leur position et de leurs réflexions, afin que les législatifs puissent se créer leur propre opinion. S'il est impossible de dire à ce jour quand et avec qui l'agglomération neuchâteloise se construira, une «étape essentielle» a néanmoins été franchie, puisque toutes les communes concernées ont aujourd'hui pris conscience de la nécessité de procéder à moyen terme à des rapprochements institutionnels, se félicite le rapport. Un processus est engagé et la volonté de s'unir est confirmée. (ab)



Le duo Zisman & Fulgido se produira samedi dans les locaux de Danse Equilibre à Neuchâtel

Le tango dans tous ses états

L'Association tangomoon propose une soirée consacrée au tango argentin samedi 17 mars à l'Espace Danse Equilibre. La soirée débutera à 20 heures avec un concert de tango du duo Zisman & Fulgido. Elle se prolongera dès 21h30 par une milonga, un bal de tango.

L'Association Tangomoon a vu le jour en 2008. Elle propose des cours, des stages et des soirées de tango. «Ce concert est une manière de présenter le tango sous un autre jour», indique Natalie Francon, présidente de l'association.

Un bandonéoniste virtuose

La rencontre entre Michael Zisman et Sébastien Fulgido, anciens étudiants de la Swiss Jazz School de Berne, a donné naissance au duo Zisman/Fulgido. Sébastien joue de la guitare et Michael du bandonéon, l'instrument typique du tango. A tout juste 30 ans, Michael est déjà réputé au niveau mondial. Les deux musiciens se produiront le 27 mars à Berne en première partie du concert de Dino Saluzzi, grand ponté du tango. C'est dire à quel point leur talent est reconnu. Samedi prochain, ils interpréteront différents airs de tango à la rue de l'Evoles. Le concert sera suivi à 21h30 par une milonga animée par des musiciens et la



Michael Zisman (à gauche) et Sébastien Fulgido (à droite) donneront un concert de tango samedi soir à l'Espace Danse Equilibre. • Photo : sp

DJ Nat. Le tango est la danse des couples par excellence. «Tout est improvisé dans cette danse où l'homme initie les mouvements et la femme les interprète», relève Natalie Francon.

Une danse sociale

Le tango est né au début du siècle passé en Argentine et en Uruguay le long du Río de la Plata. A cette époque, la région connaît une très forte immigration. Le tango est issu du mélange de ces cultures. Au départ, cette danse était

assez mal vue, car elle se pratiquait dans les bas fonds de Buenos Aires. Avant la première guerre mondiale, des musiciens argentins ont voyagé à Marseille et à Paris. La capitale française s'est entichée de cette danse. La haute société argentine s'y est finalement aussi intéressée. Dans les années 1930-1940, il était possible d'aller danser le tango tous les soirs à Buenos Aires. «Les gens pensent souvent que le tango est une danse de spectacle et d'acrobaties, mais c'est avant tout une danse sociale»,

conclut la présidente de l'Association tangomoon. (ak)

«**Concert du duo Zisman & Fulgido et milonga**»: samedi 17 mars à 20 heures à la rue de l'Evoles 31a à Neuchâtel. Renseignements et réservation sur www.tangomoon.ch ou par téléphone au 076 358 14 21.



Requiem allemand

L'Ensemble vocal des Beaux-Arts de Neuchâtel et le Chœur Sainte-Croix de Sierre s'unissent pour interpréter le «Requiem allemand» de Johannes Brahms samedi 17 mars à 20 heures à la Basilique Notre-Dame de l'Assomption (Eglise rouge). L'Orchestre symphonique du Jura accompagnera les 80 choristes ainsi que les solistes professionnels Brigitte Fournier, soprano, et Rubén Amoretti, baryton, sous la direction d'Adriana Boczkowska. L'Ensemble vocal des Beaux-Arts a vu le jour en 2010 dans la rue homonyme. Il rassemble une quarantaine de choristes. Prix des places: Fr. 30 à 40.-. Renseignements sur ensvocalesbeauxarts.blogspot.com (ak)



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau». Ouvert lu-ve de 9h à 11h30/14h à 17h (s'adresser à l'accueil), me et sa ouvert de 14h à 17h. Jusqu'au 31 mars, exposition *La Regalissima Sedes* de Neuchâtel ou la naissance d'un monument.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz et «Neuchâtel: une histoire millénaire».

Mardi 20 mars à 12h15, mardi du musée. Démonstration publique des automates Jaquet-Droz (deux automates).

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 24 juin, exposition «What are you doing after the apocalypse?» Le MEN invite à se pencher sur la question de l'après.

Jusqu'au 4 novembre, exposition «Ultimitem» Onze artistes s'emparent d'un objet des collections du MEN. Ouvert ma-di de 10 à 17h. Entrée libre le mercredi.

Jeudi 15 mars à 20h30, film documentaire «Sous la main de l'autre», de V. Detours et D. Henry, 2011, CH/B. Entrée libre.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition «Sacré science! Croire ou

savoir...». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre d'art Neuchâtel CAN (rue des Moulins 37), jusqu'au 1^{er} avril, exposition «Formal Pleasure». Ouvert me-di de 14 à 18h, jeudi de 14 à 20h. Jusqu'au 18 mars: Jason Kahn: «Spaces».

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 15 avril, exposition «Aphorismes illustrés – dessins et caricatures de Friedrich Dürrenmatt.» Ouvert me-di de 11 à 17h. www.cdn.ch

Colonia Libera Italiana (rue du Tertre 32), jusqu'au 1^{er} avril, exposition de peinture à l'huile et pigments naturels, de Martine Jornod.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 22 avril, exposition Irving Petlin, l'art de la fugue, suite de vingt pastels. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12h et de 14 à 17h, di de 15 à 18h.

Bar de l'Univers (rue du Coq-d'Inde 22), jusqu'au 31 mars, exposition de photographies, TAGS II.

Concerts

Lyceum Club (rue des Beaux-Arts 11), vendredi 16 mars à 20h, concert-conférence du pianiste milanais Adalberto Maria Riva sur la musique de salon au XIX^e siècle, proposé par le Centre culturel italien. Collecte.

Divers

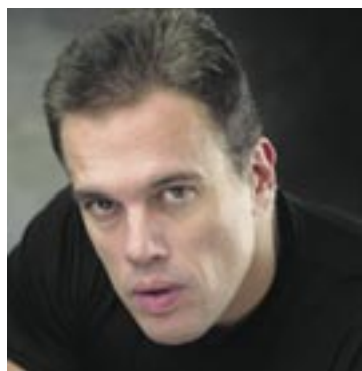
Salle de paroisse chapelle Maladière (rue de la Maladière 57), jeudi 15 mars de 18h30 à 20h: «D'où viennent les lettres hébraïques?». Benoît de Dardel, peintre présentera ses recherches sur la calligraphie ancienne et sa signification. Renseignements: Elisabeth Reichen-Amsler, tél. 032 913 02 25 ou 078 703 48 41.



L'actualité culturelle

Le piano a son géant!

Le dernier concert d'abonnement de la saison de l'Ensemble Symphonique Neuchâtel (ESN) aura lieu vendredi 16 mars à Neuchâtel et samedi 17 mars à La Chaux-de-Fonds. L'ESN, emmené par son directeur artistique Alexander Mayer, accueillera le pianiste soliste Tzimon Barto (*photo*) dans un programme incluant les œuvres de Ravel, Rameau et Mozart. Tzimon Barto est un Américain converti à l'Europe. Pianiste à la carrière internationale et à la carrure



incontestable, il est un artiste éclectique et un musicien atypique. Tzimon Barto a appris le piano avec sa grand-mère dès l'âge de cinq ans. Depuis son apparition au Musikverein de Vienne et au Festival de Salzbourg, à l'invitation d'Herbert von Karajan, le pianiste a joué avec la plupart des grands orchestres internationaux – à New York, Hambourg, Leipzig, Vienne, Londres, Paris, Madrid, Tokyo, etc.

Temple du Bas, vendredi 16 mars à 20 heures. Présentation du concert à 19h15. Location: Le Strapontin, tél. 032 717 79 07.

Requiem de Mozart

Pour leur septième concert de la saison, Les Chambristes proposeront dimanche 18 mars, le sublime *Requiem* de Mozart dans une adaptation pour quatuor à cordes, transcrit par Peter Lichtenthal.

Comme chaque année, Les Chambristes collaborent avec la saison de musique de chambre de l'Orchestre Symphonique de Bienne. Cette

année, le thème est «Les transcriptions d'œuvres célèbres».

En préambule au concert, l'histoire et l'analyse de cette œuvre seront présentées par Jean-Philippe Bauermeister le 18 mars à 10h30, au Théâtre du Concert. D'une durée d'une trentaine de minutes, la présentation sera illustrée par de courts extraits que proposeront les musiciens.

Théâtre du Concert, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, dimanche 18 mars à 11h15. Billets: adultes: Fr. 25.-, AVS/AI/étudiants: Fr. 20.-, Club Espace, Fr. 5.- de réduction. Pas de réservation, ouverture de la caisse, 1 heure avant le concert.

L'Amérique à Neuchâtel...

L'Orchestre Symphonique Genevois, placé sous la direction d'Hervé Klopfenstein et accompagné par le talentueux pianiste Laurent Nicoud (*photo*) sera à l'honneur, dimanche 18 mars au Temple du Bas.

Au programme du concert, trois chefs d'œuvre de Gershwin qui transporteront le public dans l'atmosphère de



New York. Pour commencer, un concerto pour piano et orchestre, puis avec *Un Américain à Paris*, le public se plongera dans la ville lumière du siècle passé. Les extraits symphoniques pleins d'émotion de *Porgy and Bess* le conduiront au cœur du quartier noir de Charleston, en Caroline du Sud. **Temple du Bas, dimanche 18 mars à 17 heures. Location: Le Strapontin, tél. 032 717 79 07.**

Une semaine pour fêter le français et la francophonie

Expression libre

Tel est le thème de la 17^e Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF), dont le coup d'envoi sera donné le 17 mars un peu partout dans le monde. Près de 70 manifestations culturelles sont au programme en Suisse, de Genève à Lugano en passant par Zurich. Le point sur les activités prévues durant dix jours à Neuchâtel.

«Ni contrôle du français ni répression langagière au programme de cette 17^e SLFF, mais de multiples occasions de fêter la langue et de la contempler sous toutes ses coutures. Avec un thème: l'expression personnelle, en guise de clin d'œil à Jean-Jacques Rousseau, l'auteur des *Confessions*, qui fête cette année ses 300 ans», explique la Délégation de la langue française, qui coordonne la manifestation pour le compte de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP).



La 17^e Semaine de la langue française et de la francophonie a pour parrain Emil, dont le français fédéral a fait rire des générations de Romands.

Rousseau et moi

A Neuchâtel, deux des sept manifestations à l'affiche sont directement liées à Rousseau. Le 19 mars à 20h à la Bibliothèque publique et universitaire (BPU), huit auteurs romands – Pierre

Chappuis, Claude Darbellay, Claire Genoux, Michel Layaz, Amélie Plume, Thomas Sandoz, Pierre Voelin et Alexandre Voisard – viendront lire un texte dans lequel ils parlent de leur relation à l'illustre écrivain et philosophe des Lumières. Rousseau a aussi inspiré une «biographie impertinente» à des lycéens, à découvrir le 28 mars à 18h30 aux Galeries de l'histoire.

Dictée des aînés

Quant à la fameuse dictée des aînés, qui attire chaque année une centaine de participants de tous âges, rendez-vous est fixé le 23 mars à 14h15 à l'aula des Jeunes-Rives. Mais la 17^e SLFF, c'est aussi une visite guidée du Musée d'ethnographie «à travers l'œuvre de Guy Debord», des contes des Pouilles au Salon du Bleu Café, une pièce de théâtre au Passage, une réflexion sur les progrès fulgurants de l'anglais et un concours inspiré des *Exercices de style* de Queneau. Tout le programme sur www.slff.ch (ab)



Chronique culturelle

Vital Epelbaum

Noir! Vital Epelbaum, l'exploitant des salles de cinéma de Bienne, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, est décédé le 9 mars dans sa 78^e année. Nous présentons nos condoléances à sa famille et à sa fille Edna qui a repris les rênes de l'entreprise et rendons hommage au défunt pour tout ce qu'il a apporté au cinéma. Vital Epelbaum a beaucoup investi pour que nous disposions toujours de salles confortables à la pointe de la technique. Il s'est battu pour obtenir les copies des films à succès en même temps que les grandes villes. Il a défendu le cinéma d'art et d'essai et les réalisateurs de la région. N'abusant jamais de son monopole, cet amoureux fou du 7^e art a sans cesse joué le jeu de la collaboration avec les acteurs culturels locaux, que ce soit Passion Cinéma, le NIFFF ou la Lanterne magique. Pour une grande part dans la diversité de l'offre cinématographique dont nous profitons, cet exploitant atypique nous a aussi évité les multiplexes tueurs de salles au centre des villes. Son dernier combat, en passe d'être gagné, fut la numérisation des cinémas de Neuchâtel. Vital Epelbaum se repose désormais au Cinéma Paradiso.

Patrice Neuenschwander



Schneeberger Marianne

Jack sur le chemin de Noël

Texte de Marie-Ange Voisin

Illustrations de Marianne Schneeberger

L'âne Jack est le compagnon du Père Noël depuis de nombreuses années. Mais cet hiver, il se sent vraiment trop fatigué pour entreprendre une nouvelle tournée. Son ami l'oiseau parviendra-t-il à le décider? Jack sait-il que la petite Julie l'attend là-haut?

En mettant en scène l'âne Jack et son long périple jusqu'au village, l'auteure tenait à évoquer les difficultés d'un enfant confronté à la maladie.

40 pages, format 21 cm x 23 cm



Schneeberger Marianne

Les animaux du livre oublié

Un lapin, un âne, un chien, un chat et un coq vivaient paisiblement dans une clairière. Un jour, ils découvrent un livre. C'est l'histoire des musiciens de Brême, et le lapin se met à la lire à ses amis.

L'auteure raconte comment, dans un premier temps, le lapin-qui-sait-lire est exclu de l'aventure de ses amis, et comment il parvient à retrouver sa place parmi eux.

48 pages, format 21 cm x 23 cm



Schneeberger Marianne

Un carton pour mon arbre

Pierrot a grandi dans une maison plantée au milieu d'une clairière. Il y a quelques jours, sa maman lui a annoncé leur prochain déménagement au village. Mais comment Pierrot va-t-il emporter son arbre au village?

32 pages, format 21 cm x 23 cm



Schneeberger Marianne

L'Album-Souvenir de nos Doudous

Texte: élèves de l'école enfantine

Illustrations: Marianne Schneeberger

Pendant quelques semaines, l'auteure a eu le privilège de rencontrer les élèves de deux classes enfantines; ils lui ont parlé avec enthousiasme et fantaisie de leur compagnon. Elle a récolté le récit de chaque enfant et peint le portrait de chaque doudou.

40 pages, format 25 cm x 21,6 cm

PROMOTION!

4 livres pour

65.-

au lieu de 92.-

2 livres pour

35.-

au lieu de 46.-



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

- ex. de l'ouvrage **«Jack sur le chemin de Noël»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
- ex. de l'ouvrage **«Un carton pour mon arbre»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
- ex. de l'ouvrage **«L'album-Souvenir de nos Doudous»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
- ex. de l'ouvrage **«Les animaux du livre oublié»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
- ex. du coffret spécial Marianne Schneeberger **«4 livres pour Fr. 65.-»**
Jack sur le chemin de Noël, Un carton pour mon arbre, L'album-Souvenir de nos Doudous, Les animaux du livre oublié.
- ex. de l'offre DUO de Marianne Schneeberger **«2 livres pour Fr. 35.-»**

Deux livres à choix:

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom et prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

e-mail: _____

Date: _____

Signature: _____

Le clin d'œil du délégué communal à l'énergie

L'avenir est à une société à 2000 watts!

Christian Trachsel



Aujourd'hui, les spécialistes du domaine de l'énergie se sont mis d'accord sur des objectifs de politique énergétique et environnementale. L'unanimité semble prendre la forme d'une « Société à 2000 watts ». Voyons ce qui se cache derrière ce concept novateur élaboré par les Ecoles Polytechniques Fédérales.

Les statistiques officielles démontrent que l'on consomme en Suisse, bon an mal an, environ 1'200'000 TJ (à lire térajoules). Il s'agit d'une énergie dite « primaire » contenue sous une forme « brute », par exemple dans le pétrole avant raffinage, ou dans le combustible nucléaire avant sa conversion en électricité. Cette quantité d'énergie couvre l'ensemble de nos besoins pour le chauffage, la mobilité et l'électricité, et pour toutes activités confondues, que ce soit dans l'industrie, les servi-

ces, les transports ou les ménages.

Du fait que notre pays importe quantité de produits manufacturés, il a été admis d'apporter une correction à notre bilan national en le majorant de 25% afin de prendre en compte une part d'énergie grise importée. En répartissant uniformément cette consommation entre les 7,9 millions d'habitants que

compte le pays, on en déduit que chacun d'entre nous utilise aujourd'hui de manière continue une puissance de 6000 watts, 24 heures par jour, 365 jours par année!

On constate donc que l'objectif d'une société à 2000 watts est ambitieux: il s'agit en effet de réduire notre consommation actuelle d'un facteur 3. Mais cet objectif est réaliste. Relevons que notre société dite développée utilise aujourd'hui encore des technologies d'un autre âge. Pour



Le futur assainissement du collège du Crêt-du-Chêne permettra de réduire sensiblement la consommation d'énergie de l'école. • Photo: sp

notre éclairage, nos ampoules à incandescence affichent des rendements indécents de l'ordre de 5%! Quant à nos voitures à essence, elles ne sont pas d'une efficacité exemplaire avec des rendements inférieurs à 20%!

Le concept de société à 2000 watts aspire à une utilisation durable et équitable des réserves mondiales de matières premières. Pour y parvenir, il est impératif d'accroître très sensiblement l'efficacité énergétique de notre société et de recourir aux énergies renouvelables. Des

réalisations concrètes, compatibles avec ce concept ambitieux tant au niveau écologique, économique que social, sont d'ores et déjà mises en œuvre.

Et la Ville de Neuchâtel adhère pleinement à cette vision. Et elle contribue à la faire connaître en présentant une exposition itinérante lors du prochain salon neuchâtelois de l'immobilier qui se

tiendra du 18 au 22 avril prochain aux Patinoires du Littoral. Intitulée « Mission possible: l'habitat de la société à 2000 watts », elle démontre au travers de 21 réalisations issues principalement du secteur de la construction, que la démarche est réaliste!

C.T.

Neuchâtel
european energy award
Cité de l'énergie
www.neuchatel-energie.ch

La Ville jeune

Muséum d'histoire naturelle, durant les mois de mai et juin, nouvel atelier « Tout sur l'origine des fossiles », autour de l'exposition « Sacrée Science! croire ou savoir... ».

Renseignements et inscriptions: atelier des musées, fbg de l'Hôpital 4, tél. 032 717 79 18, <http://www.atelier-des-musees.ch/> rubrique « Inscriptions en ligne ».

Interlope et Queen King Club (Case à chocs), jeudi 15 mars à 21h (portes à 20h): Djemeia, soul/funk, Sauce Less, funk/hip-hop (after party till 2h).

Vendredi 16 mars à 20h45 (portes à 20h): Kind & Kinky Zoo, funk, 2ForSoul, soul/fun à 22h45,



A Soul Tribe, funk/hip-hop (after party till 4h). Organisation: Association Coton. billetterie@cotonmusic.ch

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Football

Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot

Mercredi 14 mars, 20h15, FC Serrières II-FC Ticino, amical.

Jeudi 15 mars, 20h, Helvetia-Valangin, amical.

Vendredi 16 mars, 20h15, Espagnol-La Sagne, amical.

Samedi 17 mars, 11h, Serrières C1-Grpm Val-de-Ruz Est (Dombresson), amical.

A 13h30, Serrières B1-Les Geneveys-sur-Coffrane, amical.

A 16h30, Serrières II-Cortailod, 2^e ligue.

A 19h, ASI Audax I-St-Imier, 2^e ligue.

Dimanche 18 mars, 10h, Helvetia-Dombresson, amical.

A 15h, Serrières I-Breitenrain, 1^{re} ligue.

Terrain du Chanet II

Mercredi 14 mars, 18h, Xamax M12-FC Bienne M12, amical.

Terrain du Chanet I

Dimanche 18 mars, 11h, Xamax-Alterswil-Plaffeien, 2^e ligue féminine.



Stade de la Maladière

Vendredi 16 mars, 20h15, FC Courterly-FC Glovelier, amical.

Samedi 17 mars, 13h, Xamax-FC Zurich, M-18.

Football corporatif

Terrain des Charmettes

Mercredi 14 mars, 20h15, Bar 21-OFS Stonehage, groupe B.

Lundi 19 mars, 18h45, La Gondola-Nexans, groupe A.

Mardi 20 mars, 19h15, OFS-Stonehage-New Look 91, groupe B.

Mercredi 21 mars, 18h45, Spectra-time-Philip Morris, groupe A.

Unihockey

Samedi 17 mars, halle A, salles 1, 2 et 3 de la Maladière, 18h, FSG Corcelles-Cormondrèche-UHC W.S. Oron-la-Ville, 2^e ligue.

Handball

Vendredi 16 mars, halle de sport de la Riveraine, 20h, HBC Neuchâtel-HC Crissier, 3^e ligue féminine.

Volleyball

Dimanche 18 mars, halle de sport de la Riveraine, 17h30, SAGRES NUC-Hôtel Cristal VFM, LNA.

Patinoires du Littoral

(du 15 au 18 mars)

Piste principale

je/ve: 9h-11h45/13h45-15h45 public.

sa: 13h45-16h30 public.

di: 10h15-11h45/13h45-16h30 public, 12h-13h30 hockey libre.



Le Conseil général dit oui à une gestion durable du patrimoine immobilier de la Ville

Le début d'une vaste radiographie

Le Conseil général salue la volonté de la Ville de dresser par étapes un bilan de santé complet de son patrimoine immobilier, pour en permettre une gestion durable. Il a approuvé lundi soir, par 29 oui, 2 non et quatre abstentions, un premier crédit de 988'500 francs destiné à passer au scanner 39 bâtiments ces deux prochaines années. La priorité a été donnée aux écoles, aux crèches et aux structures d'accueil ainsi qu'aux locaux construits après 1945. Les informations récoltées seront répertoriées dans une base de données.

«C'est l'initiation d'un processus qui va permettre la mise en place d'une politique de gestion durable de notre patrimoine immobilier», a expliqué le directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement Olivier Arni. La somme demandée pour cette première étape peut certes paraître élevée, mais ne représente que 0,5% de la valeur au bilan des patrimoines financiers et administratif de la Ville. Selon une première analyse, seuls 26% des bâtiments sont jugés en bon état.

Investir aujourd'hui dans l'analyse du patrimoine immobilier est une

«bonne opération en termes financiers», a poursuivi Olivier Arni. Cela permettra de mieux planifier l'entretien courant ainsi que les rénovations lourdes à effectuer et d'éviter de devoir intervenir dans l'urgence, avec d'inévitables surcoûts à la clé. Les analyses effectuées donneront un aperçu de l'état technique des bâtiments, mais aussi énergétique et sanitaire. Il s'agit notamment de détecter la présence de substances polluantes, tel l'amiante. Le Conseil communal reviendra en 2014 avec une seconde demande de crédit pour achever cette radiographie.

nécessaires pour dépolluer les bâtiments et améliorer leur efficacité énergétique. Il s'est dit prêt à accorder «un crédit encore plus conséquent» pour achever plus vite que prévu le processus.

Analyse sanitaire incluse

Le son de cloche est le même du côté du groupe PLR. «Voulons nous investir un million pour améliorer la gestion de notre patrimoine? Oui. La méthode proposée nous plaît», a déclaré Jean-Charles Authier. Mais de confesser «quelques doutes» sur la visée réelle de l'analyse sanitaire prévue, dont le coût moyen s'élève à 15'000 francs par bâtiment. Le groupe a déposé un amendement demandant de sortir ce volet du crédit sollicité, ce qui l'aurait limité à 403'500 francs.

En réponse, le conseiller communal Olivier Arni a souligné l'importance d'englober les éléments polluants dans le check-up envisagé. Il s'agit non seulement d'avoir une vision globale de l'état des bâtiments mais aussi de préserver la santé. Au final, l'amendement a été refusé par 23 voix contre 8 et 4 abstentions. (ab)



Entretien des routes et du réseau d'eau

Les travaux planifiés par la Ville pour l'entretien du domaine public et du réseau de distribution d'eau en 2012 peuvent démarrer. Le Conseil général a accepté, sans aucune opposition, les crédits de 5 millions de francs demandés à cet effet par le Conseil communal. Il a également donné son feu vert à une troisième enveloppe de 390'000 francs, destinée à réparer les dégâts causés par la rupture d'une canalisation fin janvier à la rue de l'Evole et au quai Philippe-Godet. Les groupes ont salué les

études mandatées ces deux dernières années par la Ville pour connaître l'état de ses routes et de ses canalisations, gages à leurs yeux d'une politique d'investissements plus cohérente. Dans le détail, 2,9 millions de francs serviront à assainir le réseau de distribution de l'eau et à changer des conduites, alors que 2,1 millions de francs permettront de refaire différents tronçons de route et de sécuriser des parois de roche. Le square de la rue des Bercles sera par ailleurs assaini. (ab)

Ne plus agir à l'aveugle

A gauche comme à droite, le Conseil général a accueilli avec enthousiasme la volonté du Conseil communal de se donner les moyens de mieux entretenir le patrimoine immobilier. «C'est quelque chose que nous attendions depuis longtemps», a déclaré le porte-parole du groupe socialiste Philippe Loup. «Faute d'un outil adapté, on a travaillé des années dans l'urgence et à l'aveugle».

«La somme dévolue ces dernières années à l'entretien ne permettait guère que de parer au plus pressé», a abondé Caroline Nigg. Le groupe PopVertsSol salue d'autant la cartographie prévue qu'elle mettra également en avant les investissements

Ce bâtiment, sis à la rue des Battieux et propriété de la Ville, fera l'objet d'une analyse dans le cadre du bilan de santé complet du patrimoine communal.



Le Conseil général ouvre la discussion sur

Vadec a com

Une fois adoptés les deux rapports du Conseil communal, le Conseil général a traité en priorité trois interpellations concernant des irrégularités à Vadec, l'accueil du collectif de squatters Ortica dans un bâtiment de la Ville et les critères d'implantation des centres de tri de quartiers. Les réponses de l'exécutif ont donné lieu à des discussions animées.

A un mois et demi des élections communales, le groupe socialiste s'en est pris avec véhémence au conseiller communal Pascal Sandoz, président de Vadec, dont ils ont demandé le remplacement à la présidence du conseil d'administration de la société de traitement et valorisation des déchets de l'Arc jurassien. Cette entreprise en mains publiques a violé la loi sur les marchés publics en attribuant



Des travaux de rénovation des routes seront entrepris à Chaumont, dans le cadre de l'entretien du domaine public.

Ecopoint sur piste cyclable

PopVertSol, par le biais d'une petite question posée en début de séance comme le permet le nouveau Règlement de commune, et le groupe socialiste via une interpellation urgente, ont interrogé le Conseil communal sur les critères qu'il appliquait pour choisir l'emplacement des conteneurs dits «écopoints» pour le tri des déchets. A l'origine des interrogations des deux groupes : l'installation durant l'hiver de conteneurs au carrefour Boine-Sablons-Parcs, à la hauteur de la station Boine du funiculaire Ecluse-Plan, qui bloquent complètement le passage réservé aux vélos. Directeur des infrastructures, Pascal Sandoz a convenu que cet emplacement n'était pas le meilleur. Il a expliqué qu'il fallait souvent s'adapter à la réalité du terrain et qu'il n'était pas simple de trouver du premier coup l'emplacement le plus adéquat lorsque l'on doit gérer 56 emplacements écopoints dans toute la ville. Apportant un complément d'information à une interpellation socialiste sur le respect des zones 20 et 30 km/h, celui qui est aussi responsable de la sécurité a expliqué que la police allait intensifier les contrôles de vitesse dans ces zones et en particulier à la rue Martenet où les automobilistes circulent en moyenne à 40 km/h. (pn)

Sur trois interpellations urgentes lors de sa séance de lundi

Commis des erreurs

une commande avant l'échéance du délai de recours et en réalisant les travaux avant la fin de la procédure. Attaquée sur les plans administratif et pénal par l'entreprise arrivée en 2^e position, dont le matériel offert ne convenait pas, Vadec pourrait être condamnée à la dédommager à hauteur de 88'000 francs. La procédure pénale est pendante.

Erreur de Vadec

Le Conseil communal a reconnu que Vadec avait commis une erreur. Le contrat d'adjudication a été signé avant la fin du délai de recours par l'ancien président du conseil d'administration aujourd'hui à la retraite. Ce n'est donc pas l'actuel président de Vadec qui a commis cette erreur. Pascal Sandoz qui ne fait l'objet d'aucune plainte pénale, s'efforce au

contraire d'assumer au mieux aujourd'hui une situation difficile qui nuit à l'image de Vadec et des pouvoirs publics.

« Ne pas pendre d'abord et juger ensuite »

Le conseiller communal a expliqué que Vadec a voulu éviter de perdre de l'argent - 10'000 francs par semaine - et a ainsi signé rapidement un contrat avec l'entreprise adjudicataire, économisant un demi-million de francs par an. Il n'y a donc pas eu de gestion déloyale des intérêts publics.

Commission financière informée

Devant les attaques de plus en plus ciblées sur la personne de Pascal

Sandoz émanant du groupe socialiste, le Conseil communal a demandé une interruption de séance. Après quoi le président Alain Ribaux a pris la parole pour prier les conseillers généraux de tenir compte du contexte de toute cette affaire, afin d'éviter de «pendre d'abord et de juger ensuite» comme dans Lucky Luke. Vadec devra tirer les conclusions sur le plan organisationnel des erreurs commises et la commission financière du Conseil général sera dûment informée des mesures qui seront prises. Cette entreprise tout comme le Conseil communal demeurent bien évidemment attachés au respect des lois. Il n'y a pas lieu en l'état de soumettre Vadec à un audit externe et Pascal Sandoz continuera d'y représenter la Ville de Neuchâtel. (pn)

 Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PopVertsSol

Catherine Loetscher Schneider: « Notre groupe est furieux. Le Conseil communal nous a informé que nos prochaines séances ne respecteront pas la loi, la faute au parti de l'UDC qui est incapable de trouver des viennent-ensuite à moins de deux mois des élections. Nous sommes contraints de siéger illégalement, et cela nous irrite terriblement. Ce parti se targue d'incarner les valeurs suisses mais lorsqu'il s'agit de travailler selon ces valeurs, en étant présent, préparé et capable d'assumer la tâche d'élu, la réalité est bien différente. Les démissions successives, par deux fois en bloc, et sans motif politique, nous montrent la face cachée de ce parti qui, en Ville de Neuchâtel, bafoue les institutions politiques. Fort heureusement, nous avons aussi accepté un crédit permettant de gérer durablement le parc immobilier de la Ville, qui en a bien besoin. Nous nous réjouissons de voir les fruits promis par le Conseil communal et soutenons ses efforts pour rénover nos bâtiments communaux de façon intelligente. »

Groupe PLR

Jean-Charles Authier: « Voulons-nous mieux entretenir les bâtiments propriété de la Ville ?

Oui, absolument. Nous dirons même : enfin.

Voulons-nous fonder nos actions sur une information éclairée, structurée et cohérente ? Bien sûr.

Les intentions avancées dans le rapport EpiC ont rencontré l'assentiment sans faille du groupe PLR. Une analyse plus attentive du crédit demandé a cependant soulevé quelques doutes : 25'000 francs par bâtiment semblent disproportionnés pour un état des lieux. L'analyse de l'état sanitaire à elle seule coûtera 15'000 francs par objet. Ça paraît énorme.

Est-ce par ce qu'on y a inclus l'analyse des polluants ? Mais alors ce n'est pas un crédit « pour la mise en place d'un processus de gestion durable » qu'on nous demande, mais « pour la 1^{re} étape de la dépollution des bâtiments construits après 1945 ». Il y a erreur sur le sujet.

En conséquence, nous demandons de ne pas inclure le montant de l'analyse de l'état sanitaire dans le crédit, et déposons une proposition d'amendement dans ce sens.

Il est clair qu'une analyse des polluants doit être faite... mais pas



Le groupe PLR a déposé une proposition d'amendement à la demande de crédit relative à la première étape de la mise en place d'un processus de gestion durable du parc immobilier.

avant le jour où nous intervenons sur les bâtiments. Qui nous dit qu'à ce moment il ne faudra pas faire une analyse sur de nouveaux polluants (et on commence déjà à en parler) ? Voulons-nous prendre le risque de faire ce travail à double ?

En conclusion, c'est avec enthousiasme que le groupe PLR accepterait cette demande de crédit s'il était ainsi amendé. Sinon, certains d'entre nous devront la refuser, malgré les évidentes bonnes intentions qui la sous-tendent. »

Groupe socialiste

Martine Docourt: « A l'annonce du jugement rendu par la Cour de droit public (CDP) du canton de Neuchâtel concernant l'attribution d'un mandat pour le traitement des boues par la société Vadec, le groupe socialiste ne pouvait pas rester les bras croisés. En effet, la CDP a conclu que Vadec a gravement violé les principes essentiels gouvernant le droit des marchés publics. Notre groupe trouve intolérable qu'une société en mains publiques puisse se retrouver dans une telle situation. Son conseil d'administration étant essentiellement constitué de membres d'exécutifs de notre canton et sa présidence étant assurée par un des conseillers communaux de notre ville, en la personne de Monsieur Sandoz, cet incident ne peut que péjorer l'image de la gestion des collectivités publiques et de notre ville. Outre ce déficit d'image, le groupe socialiste a interpellé le Conseil communal afin de

connaître les conséquences financières pour la Ville d'un tel jugement, de déterminer les risques encourus par la Ville en cas de condamnation pénale, et de savoir si des mandats attribués à Vadec dans le domaine de la gestion des déchets pouvaient être eux aussi attaqués. Nous sommes fâchés et déçus qu'une entreprise en mains publiques puisse se retrouver dans une telle situa-

tion. Pour notre groupe, le rapport de confiance a été rompu et c'est pourquoi, en vertu du principe de précaution, il paraît nécessaire que le Conseil communal revoie sa représentation au conseil d'administration de la société, avant même la fin de la procédure pénale. De plus, nous estimons qu'un audit externe doit être mené afin de faire la lumière sur ce gâchis. »

Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M. Thomas Facchinetti (Soc).

Y compris le président, 36 membres sont présents : M^{mes} et MM. Kodjo Agbotro (Soc), Jean-Charles Authier (PLR), Matthieu Béguelin (Soc), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Khadija Clisson Perret (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt Ducommun (Soc), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Beat Geiser (PLR), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Jonathan Gretillat (Soc), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (Soc), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Philippe Loup (Soc), Nicolas Marthe (PLR), Caroline Nigg (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Cristina Tasco (Soc), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (Soc), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (Soc).

Le Conseil communal était représenté par M. Alain Ribaux (PLR), président, M. Pascal Sandoz (PLR), vice-président, Mme Françoise Jeanneret (Soc), M. Olivier Arni (Soc) et Mme Christine Gaillard (PopVertsSol), conseillers communaux.

A propos...



Choisir l'essentiel

Le Millénaire de Neuchâtel tel qu'il vient d'être fêté est désormais porté à la postérité. Grâce aux archives, c'est sur la base de la première mention de «Novum Castellum» sur un acte d'amour du roi Rodolphe III de Bourgogne que ce magnifique jubilé a trouvé son fondement. Cela souligne l'importance de conserver le patrimoine. Si personne n'est censé ignorer la loi, d'aucuns en font une interprétation si large qu'ils n'en respectent pas ne serait-ce que l'idée qui l'anime. Et de jeter alors aux oubliettes, sans vergogne, une partie du club de football local l'année de son centenaire. C'était sans compter sur la vigilance d'un professionnel de la surveillance et de la sécurité, sans qui ce sont des kilomètres de dossiers qui auraient sombré dans les profondeurs de l'oubli.

Bien sûr il y a la pertinence de conserver l'essentiel des écrits officiels, mais il faut assurer en plus la sauvegarde de documents émotionnels. Georges Duhamel le déclarait déjà: «Le monde a deux histoires, celle de ses actes, que l'on grave dans le marbre et celle de ses pensées». Ici, c'est la conjugaison des deux qu'il fallait garantir.

Rémy Voirol

Elections communales

Affichage gratuit

A l'occasion des prochaines élections communales du 13 mai 2012, la Direction de la sécurité rappelle aux partis politiques que des supports pour affiches seront mis gratuitement à disposition dès la semaine 15.

Les partis politiques sont priés de s'annoncer auprès de la Direction de la sécurité d'ici le **20 mars 2012** et les affiches doivent être déposées jusqu'au **mardi 27 mars à 12 heures** à la SGA de Lausanne, chemin d'Entre-Bois 23, 1000 Lausanne (avec la mention «affiches pour emplacements temporaires en Ville de Neuchâtel»).

La répartition des affiches se fera en fonction du nombre de listes déposées et d'emplacements, soit un maximum de 25 affiches par groupe, l'égalité de traitement étant respectée.

Direction de la sécurité

La Ville officielle

Offre d'emploi

La Chancellerie de la Ville de Neuchâtel cherche, pour la rédaction de l'hebdomadaire d'information «Vivre la ville»

un-e journaliste stagiaire à 100%

Avantages:

- travail intéressant au sein d'une équipe polyvalente et motivée;
- formation complète conforme aux exigences de la profession;
- tâches variées, outil informatique moderne;
- indépendance;
- salaire conforme aux normes de la branche;
- conditions sociales d'une administration publique.

Au bénéfice d'une formation universitaire ou titre jugé équivalent, vous avez d'excellentes connaissances de l'actualité en ville de Neuchâtel. Vous maîtrisez parfaitement la langue française et avez une aptitude naturelle à l'expression écrite.

Si de plus vous êtes disponible, indépendant-e et avez l'esprit d'initiative, cette offre vous concerne.

Nous attendons avec plaisir votre lettre de motivation manuscrite accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photo, copie des diplômes et certificats) jusqu'au **vendredi 23 mars 2012** à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Entrée en fonction: de suite ou à convenir.

Tous renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Patrice Neuenschwander, rédacteur, tél 032 717 77 14 ou 032 717 75 02.

Offre d'emploi

La Chancellerie de la Ville de Neuchâtel met au concours pour la rédaction de l'hebdomadaire d'information «Vivre la ville» un poste de

secrétaire de rédaction à 50%

capable d'assurer le fonctionnement et d'effectuer tous les travaux liés au secrétariat de la rédaction (correspondance, coordination et planification des rubriques, rédaction des annonces officielles, gestion de la rubrique «actualités» du site internet, statistiques) ainsi que la gestion de dossiers spécifiques en lien avec la rédaction, la publication et la distribution du journal. Ce poste conviendrait à une personne dynamique et précise, dotée d'un solide esprit d'équipe et démontrant de l'intérêt pour l'environnement politique.

Si vous êtes en possession d'un CFC de commerce, maturité professionnelle commerciale ou titre jugé équivalent, si vous maîtrisez les outils informatiques (Word, Excel), le français et rédigez facilement, cette offre vous concerne.

Nous attendons avec plaisir votre lettre de motivation manuscrite accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photo, copies des diplômes et certificats), jusqu'au **vendredi 23 mars 2012**, à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Entrée en fonction: 1^{er} septembre 2012 ou à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Patrice Neuenschwander, chargé de communication, 032 717 77 14 ou M. Rémy Voirol, chancelier, 032 717 77 01/02.

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant une demande de crédit pour la première étape de la mise en place d'un processus de gestion durable du parc immobilier de la Ville de Neuchâtel (EpiC),
- concernant le crédit 2012 relatif au renouvellement des conduites du réseau de distribution d'eau,
- concernant le programme d'entretien du domaine public 2012,
- concernant la réparation du domaine public et du réseau suite à la rupture de conduites d'eau à la rue de l'Evoles et au quai Philippe-Godet,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 12 mars 2012, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au lundi 23 avril 2012.

Neuchâtel, le 14 mars 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, **Le chancelier,**
Alain Ribaux **Rémy Voirol**

Ciné-club Halluciné

Mardi 20 mars à 20h30 au cinéma Bio, projection du film: «Les oiseaux» d'Alfred Hitchcock, USA (1963), avec Tippi Hedren, Suzanne Pleshette & Rod Taylor.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 5 au 11 mars 2011

- Température extérieure moyenne: 5.0° C.
- Degrés-jours: 104.8 DJ.

Marché aux puces

Samedi 17 mars de 10 à 17 heures, marché aux puces au Jardin anglais. Ce marché mensuel réunira cinq à six étals sur la place du jeu d'échec. Les commerçants venant de différents endroits du canton présenteront de la marchandise de seconde main tels jouets, fringues, vaisselle, petits meubles, articles de cuisine, bouquins, BD, CD, DVD.

La chronique sportive de...

Un florilège de combats

Anne
Kybourg



La halle de la Riveraine a accueilli samedi dernier le « Lions fighting championship II ». Plusieurs combattants amateurs et professionnels de MMA (Mixed Martial Arts) se sont affrontés dans une cage en forme d'octogone. Le public a répondu présent : pas moins de 1000 spectateurs se sont bousculés pour assister aux combats.

L'événement, organisé par l'Académie de sports de combat de Neuchâtel, « Fight Move Academy », regroupait des combattants provenant entre autres de Suisse, de France et du Brésil. Les spectateurs ont pu admirer des techniques issues de différents sports de combat, dont le jiu-jitsu brésilien et la boxe thaïlandaise.

Une foule impatiente

Samedi soir, une heure avant le début des combats, la foule se pressait déjà à l'entrée de la Riveraine. A l'intérieur, les spectateurs remplissaient une bonne partie des gradins. Une cage octogonale, entourée par des tables VIP recouvertes de nappes blanches, était installée dans la halle de gymnastique. Un podium recouvert



Malgré sa défaite, Milanko Puranovic s'est montré féroce contre son adversaire David Roethlisberger.

d'un tapis rouge la reliait aux vestiaires. Deux écrans géants étaient disposés de part et d'autre de la salle. La foule trépignait d'impatience.

Un beau spectacle

Le championnat a démarré par des combats amateurs. Les participants

rejoignaient la cage par le tapis rouge sous les applaudissements d'un public en délire. Sur la surface de combat, ils se promenaient comme des lions en cage, prêts à bondir. Parmi les onze combats, on relèvera entre autres celui de Mateus Nicolau qui a réussi un joli coup en plaçant une prise de soumis-

sion contre son adversaire Mickael Daboville dans la catégorie des moins de 60 kg. Il a enroulé ses deux jambes autour du bras et du cou de son adversaire l'obligeant à abandonner.

Le problème n'est pas sur le ring

La violence est parfois extrême dans les combats de MMA. Ce qui a déjà suscité la controverse à de nombreuses reprises. Il faut relativiser la situation. Les combattants ont souvent plusieurs années de pratique dans différents sports de combat avant de se lancer dans le MMA. Ils sont très bien préparés tant physiquement que mentalement pour se battre. De plus, le MMA comporte des règles qui interdisent notamment les combattants à se donner des coups de tête ou dans les parties génitales. Il règne un grand respect comme en témoignait samedi soir l'ambiance dans les vestiaires. Le problème réside non pas sur le ring, mais dans ce qui l'entoure, dans la mise en scène des combats. Les présentateurs qui parfois déchaînent la foule et les ring girls qui se trémoussent en petite tenue : ces éléments desservent la discipline. Le public, lui aussi, a sa part de responsabilité. Que vient-il applaudir ? Les exploits d'un combattant ou les giclées de sang ? Le placement d'une prise de soumission ou le KO ? Ce type d'événement a le mérite de susciter la réflexion.

A.K.

A travers l'histoire



La traversée de l'autoroute à Neuchâtel va amener des bouleversements considérables au centre-ville. Afin de pouvoir décharger la rue du Seyon et relier l'échangeur de Champ-Coco avec la N5 à Serrières, le petit tunnel de Prébarreau est percé entre 1981 et 1983. Le quartier s'en trouve profondément modifié (le garage Maillard à Prébarreau, photographie anonyme, 1977, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.) Vincent Callet-Molin



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Maurice Flury, architecte à Lausanne (Atelier Delta), d'un permis de construire pour la création d'un snack-bar - gelateria à la rue de Flandres 1 (Place Pury), article 240 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte du Cercle national - Neuchâtel.

Demande de Monsieur Daniel Marti, architecte à Cortaillod (Atelier d'architecture Daniel Marti), d'un permis de construire pour la démolition d'un cabanon de jardin et la construction d'un bâtiment de 3 appartements à la rue du Rocher, article 16078 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jan Nesveda.

Demande de Madame Natacha Gagnebin, architecte à Cortaillod (ng architecture Sàrl), d'un permis de construire pour la fermeture vitrée d'un balcon 6, rue de Tivoli, article 14804 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Gloria Chamero Rossy et Jean-Marc Rossy.

Les plans peuvent être consultés du 2 mars au 16 avril 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur David Hall, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la démolition d'un chalet et la construction d'une maison familiale à l'avenue des Portes-Rouges, articles 14829 et 871 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Viviane et Bernard Vuilleumier.

Demande de Madame Corinne Steinmann Mauron, d'un permis de construire pour la construction d'un sas d'entrée non chauffé au chemin des Grillons 13, article 8551 du cadastre de Neuchâtel.

Les plans peuvent être consultés du 16 mars au 30 avril 2012, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

La Ville officielle



Offre d'emploi

La Direction des finances met au concours, pour le Centre Electronique de Gestion, un poste de

chef de projet adjoint/e idéalement à 100%, taux partiel envisageable (80% minimum)

Le/la titulaire de ce poste prendra part aux activités du service informatique dans le domaine de la gestion communale avec un accent sur la maîtrise d'ouvrage. Il/elle devra en particulier:

- agir comme référent Métier en apportant aux utilisateurs des communes neuchâteloises une aide en matière d'utilisation des logiciels installés;
- conduire la définition des besoins avec une connaissance particulière du domaine du Contrôle des habitants et plus globalement de la gestion communale;
- prendre part aux tests et au paramétrage des produits développés en interne et assumer divers travaux de développement de reporting.

Ce poste conviendrait à une personne autonome, responsable et organisée, efficace, à l'aise dans les contacts et désireuse de travailler au sein d'une équipe de plusieurs personnes.

Vous êtes au bénéfice d'une formation confirmée en informatique de gestion et avez pratiqué le développement puis la gestion de projet ainsi que l'accompagnement des utilisateurs. Vous êtes intéressé(e) à l'informatique de gestion appliquée à la gestion communale et avez une connaissance concrète du fonctionnement du système administratif neuchâtelois.

Ce poste exigeant susceptible d'évoluer dans le temps vous intéresse? Nous attendons avec plaisir votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photo, copie des diplômes et certificats) jusqu'au **vendredi 23 mars 2012** à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès de M. Serge Attinger, chef du Centre de compétences Administrations par téléphone au 032/717.81.51 ou par messagerie serge.atinger@ne.ch.

Entrée en fonction: dès que possible.



Avis aux institutions à caractère social et aux associations diverses œuvrant en ville

La Section de la Santé et des Affaires sociales de la Ville de Neuchâtel prépare la 13^e édition de la brochure «**Ces services sont au vôtre**» regroupant les institutions et sociétés de Neuchâtel et environs qui sera mise à jour au printemps 2012.

Les institutions et sociétés qui ne font pas encore partie de cette brochure et qui désirent y faire paraître un texte expliquant leurs prestations peuvent prendre contact d'ici au 30 mars 2012, dernier délai, avec le secrétariat de la:

Section de la Santé et des Affaires sociales de la Ville de Neuchâtel
Rue St-Maurice 4, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 717 74 10 ou 032 717 78 20
AideSociale.VilleNeuchatel@ne.ch, www.affaires-sociales-ne.ch



Echos

■ Aujourd'hui, le Conseil communal est représenté par M^{me} Christine Gaillard, directrice de la santé et des affaires sociales, à l'inauguration de la réception et de la boutique d'information sociale.

■ Aujourd'hui, le Conseil communal est représenté par M^{me} Françoise Jeanneret, directrice de la culture, M^{me} Christine Gaillard, directrice de la santé et des affaires sociales et M. Olivier Arni, directeur de l'urbanisme et de l'environnement, à la soirée des partenaires de l'Association Festi Concept.

■ Samedi, M^{me} Françoise Jeanneret, directrice de la culture, représentera les Autorités communales, à l'assemblée générale et à la séance publique de la remise du Prix de l'Institut Neuchâtelois.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Anne-Marie et Eric Lavanchy-Verdan à l'occasion du 50^e anniversaire de leur mariage, à M^{mes} et MM. Geneviève et Jacques Schwaar-Aubry et Monique et Jean Charles Sartorelli-Rémy, à l'occasion du 55^e anniversaire de leurs mariages.



A louer

Exclusivement pour personne au bénéfice de l'AVS, de condition modeste

Studio à la
**rue de la Dîme 72
à Neuchâtel**

Loyer mensuel: Fr. 282.- + Fr. 98.-
acompte de charges, soit Fr. 380.-
Libre dès le 01.04.2012 ou à convenir.

Renseignements: M^{me} C. Rumley, Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel, tél. 032 717 76 72.



Programme cinéma pour la semaine du 14 au 20 mars

APOLLO 1 tél. 0900 900 920

JOHN CARTER - 3D

2^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me, ve au ma 15h, 20h15.
Acteurs: Taylor Kitsch, Bryan Cranston.
De Andrew Stanton.

CLOCCLO

1^{re} semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF je 14h30, 20h30.
Studio: me, ve au ma 14h30, 17h30, 20h30.
Acteurs: Jérémie Rénier, Benoît Magimel, Joséphine Japy.
De Florent Emilio Siri.

LA DAME DE FER

5^e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 17h45.
Acteurs: Meryl Streep, Jim Broadbent.
De Phyllida Lloyd.

LE TERRITOIRE DES LOUPS

3^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Liam Neeson.
De Joe Camahan.

MONSIEUR LAZHAR

6^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF di 10h45.
Acteurs: Sophie Nélisse, Fellag, Emilien Neron.
De Philippe Falardeau.

APOLLO 2 tél. 0900 900 920

PROJET X

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h30, ve/sa 22h45.
Acteurs: Thomas Mann, Jonathan Daniel Brown, Oliver Cooper.
De Nima Nourizadeh.

ZARAFÀ

6^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me, sa/di 14h15.
De Rémi Bezançon.

THE ARTIST

11^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
Film muet, me au ma 16h, 18h15.
Acteurs: Jean Dujardin, Bérénice Bejo.
De Michel Hazanavicius.

EXTRÊMEMENT FORT ET INCROYABLEMENT PRÈS

3^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF di 11h.
Acteurs: Tom Hanks, Sandra Bullock.
De Stephen Daldry.

APOLLO 3 tél. 0900 900 920

COMME UN CHEF

2^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 16h15, 20h30.
Acteurs: Jean Reno, Michaël Youn, Santiago Segura.
De Daniel Cohen.

INTOUCHABLES

20^e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF me, sa/di 14h, me au ma 18h15.
Acteurs: François Cluzet, Omar Sy.
De Eric Toledano.

SÉCURITE RAPPROCHÉE

4^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Denzel Washington, Ryan Reynolds.
De Daniel Espinosa.

ET SI ON VIVAIT TOUS ENSEMBLE?

9^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF di 11h.
Acteurs: Jane Fonda, Géraldine Chaplin, Guy Bedos.
De Stéphane Robelin.

ARCADES tél. 0900 900 920

LES INFIDÈLES

3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h30, 18h, 20h30.
Acteurs: Jean Dujardin, Gilles Lellouche, Alexandra Lamy.
De Jean Dujardin.

THE DEVIL INSIDE

3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Fernanda Andrade, Simon Quarterman.
De William Brent Bell.

BIO tél. 0900 900 920

38 TÉMOINS

1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h15, me au lu 20h30, je/ve, lu/ma 15h30.
Acteurs: Yvan Attal, Nicole Garcia, Sophie Quinton.
De Lucas Belvaux.

LA COLLINE AUX COQUELICOTS

5^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me, sa/di 15h.
De Goro Miyazaki.

REX tél. 0900 900 920

LA DAME EN NOIR

1^{re} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ve, lu/ma 16h, me au ma 20h15, ve/sa 22h30.
Acteurs: Daniel Radcliffe.
De James Watkins.

À L'AVEUGLE

2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h15.
Acteurs: Lambert Wilson, Jacques Gamblin, Yaniss Lespert.
De Xavier Palud.

ALVIN ET LES CHIPMUNKS 3

13^e semaine. 7 ans sug. 7 ans. VF sa/di 15h.
Acteurs: Jason Lee, Justin Long.
De Mike Mitchell.

STUDIO tél. 0900 900 920

CONNAISSANCE DU MONDE
OUEST AMÉRICAIN, AU BOUT DES PISTES
Je 16h, 20h. De Eric Courtade.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24,
365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro
général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme, Conseil social, c/o Pro Infirmis
(Maladière 35, case postale), tél. 032 722
59 60, fax 032 722 59 70, secrétariat
administratif et cours, tél. 032 913 22 77.

MCPN – Mouvement de la condition
paternelle de Neuchâtel et environs,
(case postale 261, 2034 Peseux), soutien
et conseils dans les cas de divorce, tél.
032 841 72 01.

MDA – Mouvement des Aînés (rue
Louis-Favre 1), du lundi au vendredi de
8h30 à 11h30 + lundi et jeudi de 13h30
à 16h30, tél. 032 721 44 44, e-mail:
mdanebe@bluewin.ch – dès 50 ans:
cours divers et activités.

**Planning familial et centre de consul-
tation de grossesse** (rue St-Maurice 4),
tél. 032 717 74 35, permanence lundi,
mardi, vendredi de 14h à 18h, mercredi
de 13h à 19h, e-mail: planning.familial
@ne.ch

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'urgence
144 communique les coordonnées du
pharmacien de garde atteignable pour
les ordonnances urgentes soumises à la
taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

**Centre NOMAD Neuchâtel
et environs**

7 jours/7, prestations de soins (LAMal)
et d'aide aux activités de la vie quoti-
dienne, collaboration avec les partenai-
res favorisant le maintien à domicile.
Demande de prestations et d'informa-
tions: passage M.-de-Meuron 6, Neu-
châtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvra-
bles de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

P paroisse réformée évangélique

**Cultes du dimanche 18 mars –
Carême IV**

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte
cène, suivi d'une soupe de carême à
Collégiale 3.

Temple du Bas: di à 10h15, culte avec
sainte cène. Je à 10h, méditation, salle
du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les
jours de 9h à 18h pour le recueillement.

Valangines: di à 9h30, culte avec sainte
cène, suivi d'un brunch organisé par
l'aumônerie de jeunesse.

Est:

La Coudre: culte avec sainte cène. Tem-
ple ouvert en journée pour le recueil-
lement.

Chaumont: di à 11h15, culte avec
sainte cène.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portu-
gais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h,
messe. Di à 17h30, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de
messe.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30,
messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h30,
messe en croate. Di à 10h, messe en
polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage:
di à 10h, célébration dominicale
(aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et
catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-
Vattel): di à 9h45, liturgie de la parole à
La Chaux-de-Fonds.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voïrol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... accueil des nouveaux habitants



L'image

de votre entreprise

passe par notre

technique

Saint-Nicolas 11 • Case postale • 2006 Neuchâtel • Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37 • www.messeiller.ch • admin@messeiller.ch



Davidane Lebet et Isabelle Quinche se préparent pour les championnats du monde masters de natation synchronisée

Sous l'eau en duo

Davidane Lebet, 24 ans, et Isabelle Quinche, 23 ans, pratiquent la natation synchronisée en duo depuis quinze ans au club du Red Fish à Neuchâtel. Elles ont récemment remporté un mérite sportif de la Ville de Neuchâtel pour leur titre 2011 de championnes suisses (voir encadré). Les deux étudiantes se préparent pour les championnats du monde masters qui auront lieu en juin prochain à Riccione en Italie. Vendredi 9 février, le duo fignolait ses deux ballets - un libre et un technique - aux piscines du Nid-du-Crô. Reportage.

«Il va falloir chercher l'ombre avec ce soleil», lance Davidane Lebet à sa compère Isabelle Quinche. Le tableau digital installé dans la piscine du Nid-du-Crô affiche successivement l'heure, 7h34, et la température, 29 degrés. L'eau clapote contre les bords du grand bassin. «Je suis là depuis 6 heures du matin. J'ai donné un entraînement pour des plus jeunes», explique Isabelle. Sur le sol, le soleil se reflète dans des traces de pas mouillés. Les deux filles, vêtues de costumes de bain turquoise, se dirigent vers les trois lignes du grand bassin, à proximité de la large baie vitrée. Elles déposent des boissons à côté de dernier plot de départ, enfilent leurs bonnets de bain blanc et se jettent à l'eau.

Endurance, souplesse et synchronisation

«100 mètres crawl, 100 mètres brasse et 100 mètres battements brasse», détaille Ina Milosevic, leur entraîneur.



Davidane Lebet et Isabelle Quinche.

Aussitôt, les nageuses s'élancent. Elles effectuent plusieurs allers-retours. Après plusieurs minutes, les compères reprennent leur souffle. «Faites 200 mètres en dauphin sans respiration à l'aller et en dos relax pour le retour», demande leur coach. Les filles s'exécutent. Elles nagent un bassin sans respirer, puis reviennent en reprenant leur souffle sur le dos. Les filles terminent l'entraînement par plusieurs mouvements spéci-



Davidane Lebet et Isabelle Quinche ont remporté en duo les championnats suisses masters de natation synchronisée 2011.

ifiques à leur discipline. Elles lancent leurs jambes tendues hors de l'eau tout en gardant la tête immergée dans le bassin. Leurs jambes batifolent avec souplesse, la pointe des pieds toujours bien tendue à la manière des danseuses de ballet. «Les compétitions vont s'enchaîner pour les filles. Elles commencent dès le 17 mars avec les championnats romands, puis un meeting à Bruxelles, les championnats suisses à Zurich et les championnats du monde en juin à Riccione», indique leur coach, d'origine bulgare.

Exigences techniques et artistiques

«On va travailler sur vos parties de ballets pour tout voir en détail. Par lequel voulez-vous commencer? Le libre ou le technique?» questionne l'entraîneur. Le technique. Davidane et Isabelle remettent leurs pince-nez, ajustent leurs bonnets et discutent. Après quelques minutes de bavardage, elles présentent la première série de leur ballet. Elles la répètent à trois reprises. Un bras mou, une main

qui traîne ou encore un mouvement mal synchronisé: les nageuses ne laissent rien au hasard. «Dans le ballet technique, les filles doivent présenter des éléments obligatoires, alors que dans le libre, c'est le côté artistique qui est noté», souligne Ina Milosevic.

Cohabitation aquatique

Le soleil continue de taper à travers les vitres de la piscine. Le panneau noir

indique une température de 31 degrés. Plusieurs femmes s'activent dans la pataugeoire. Une monitrice d'aquagym leur donne des conseils au moyen d'un micro. Le grand bassin commence à se remplir. Une quinzaine de personnes nage dans les lignes pour le public. Deux femmes s'aventurent dans les trois lignes du fond, réservées aux nageuses synchronisées. Davidane et Isabelle travaillent sur leur second ballet. Une des femmes manque de leur rentrer dedans. Une dame s'approche d'Ina Milosevic. «Depuis que l'aquagym nous a pris la pataugeoire, nous n'avons plus de place. Pouvons-nous prendre un bout de votre espace», lui demande-t-elle. Ina Milosevic se déplace en direction des plongeurs et les filles se remettent au travail. Alors qu'elles effectuent des figures sous l'eau, un petit garçon équipé de brassards s'approche et tape ses mains dans l'eau. Isabelle, à deux doigts de l'effleurer, sort ses bras de l'eau et effectue une série de mouvements. «Là, le décalage est trop important», crie l'entraîneur pour se faire comprendre. Les filles recommencent la série. «Ça y est», s'exclame-t-elle, après une troisième répétition.

Un spectacle qui attire le public

Une chaîne Hi-Fi sur roulettes est installée à côté du plongeur de 3 mètres de haut. Elle est reliée jusque dans la piscine à un haut-parleur submersible. Dans l'eau, les filles discutent des derniers réglages. Au moment où la musique commence, Davidane et Isabelle se glissent sous l'eau. Leurs

jambes dansent en rythme à la surface de l'eau. Une dame et plusieurs jeunes se massent au bord de la piscine. Ils les regardent avec admiration. La synchronisation entre les deux nageuses est quasiment parfaite. Leurs bras bougent gracieusement pendant que leurs têtes, ondule sur la musique. Les filles sont accueillies au bord de l'eau par les applaudissements de leur public. «C'était super», atteste Ina Milosevic. «A la douche», lance Isabelle. Après ces trois heures d'entraînement, c'est bien mérité!

Anne Kybourg



Mérites sportifs

La Ville de Neuchâtel a récompensé mardi dernier les sportifs méritants de l'année 2011. La cérémonie s'est tenue au Théâtre du Passage en présence de 200 sportifs. Natation, tennis, football américain, karaté et gymnastique rythmique figuraient parmi les nombreuses disciplines représentées. Davidane Lebet et Isabelle Quinche, championnes suisses de natation synchronisée en catégorie masters ont reçu, comme les autres sportifs méritants, un batz spécialement frappé pour l'occasion. Un clin d'œil aux festivités du Millénaire qui ont marqué l'année 2011. Gilbert Facchinetti a reçu un mérite d'honneur pour son engagement en faveur de Neuchâtel Xamax. La liste complète des sportifs méritants est disponible sur www.neuchatelville.ch.